

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 janvier 2025

SOUTHERN SNAKES – H-D C 83

Liste des présents par ordre alphabétique :

- Pieter CLOO, Vice-Président,
- Gilles DENIS, Président,
- Marietta DE WEERT, Secrétaire,
- Baptiste FEVRIER, Trésorier,
- Markus WENZEL, Membre d'Honneur.

Liste des absents par ordre alphabétique : Aucun absent

Liste des invités par ordre alphabétique (futurs membres actifs) :

- Emmanuel DUVAL,
- Cyril RE.

1 - Présentation de deux futurs membres actifs :

Après un tour de table où chaque participant s'est présenté, l'Assemblée Générale a accepté à l'unanimité l'entrée en probation de Cyril RE parrainé par le Président et d'Emmanuel DUVAL parrainé par le Trésorier.

2 - Rapport moral de l'année 2024 :

Après lecture du rapport moral (annexe en pièce jointe) par la Secrétaire, les participants s'accordent à dire que 2024 a été une année assez « morte » en nombre de sorties et qu'il faudra essayer de faire mieux en 2025.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 – Approbation des comptes de l'année 2024 :

L'Assemblée Générale réunie le 10 janvier 2025 prend connaissance des résultats comptables de l'exercice 2024 (annexe en pièce jointe) présentés par le Trésorier et les approuve à l'unanimité.

Il est important de noter que l'association serait en déficit sans la subvention accordée par la Mairie de La Farlède

4 – Objectifs 2025 (AG, rallyes, manifestations, sorties club...) :

Après présentation par le Président du tableau prévisionnel des AG et rallyes (annexe en pièce jointe), celui-ci devra être complété au plus vite par les membres de l'association afin qu'un planning définitif puisse être réalisé et les réservations faites auprès des différents Clubs.

Pour ce qui concerne l'AG 2025, Cyril et Gilles ne pourront pas y participer, Marietta, Pieter et Markus ne peuvent pas encore se prononcer (il y a de fortes chances pour qu'ils ne puissent pas y participer) et seuls Baptiste et Emmanuel y participeront.

5 – Organisation en 2025 d'une soirée ou d'un événement pour nous permettre d'organiser un rallye en 2026 ou en 2027 :

Il est convenu par l'AG de réserver auprès de la Mairie la date du 19/07/2025 pour disposer de la salle des fêtes. Le Président s'en chargera le plus rapidement possible et chacun doit désormais œuvrer pour la réussite de ce premier événement qui sera organisé par le Club, sachant que ni Markus et ni Emmanuel ne seront à priori disponibles le 19/07/2025. Le Président réalisera un budget prévisionnel pour fin février au plus tard.

6 – Aménagement du local du Club :

Ce point est mis de façon récurrente aux ordres du jour des Assemblées Générales afin que les sociétaires n'oublient pas de venir de temps en temps aider à l'entretien du local.

7 – Site internet du Club :

Le Président présente aux participants le site internet de l'Association qu'il a réalisé et diffusé auprès de la Fédération France.

Il reste néanmoins à développer une version en langue anglaise dans le courant de l'année 2025. Chaque sociétaire peut également apporter des articles et/ou des photos pour le faire évoluer.

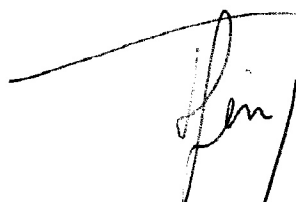
8 – Budget prévisionnel, détermination du montant des cotisations 2025 et modalités de règlement :

Le budget présenté en annexe est voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 10 janvier 2025. Ce budget fixe la cotisation 2025 à 200 euros pour les membres actifs, cotisation qui devra être versée en une ou deux fois maximum avant le 31/07/2025. Les autres cotisations restent inchangées. Par ailleurs, la carte boissons du club passe à 15 euros pour tenir compte de l'augmentation des prix. Le point sur les couleurs est remis à plus tard, celles-ci continuent par conséquent à être payantes conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.



Baptiste FEVRIER, Trésorier

Fait à La Farlède, le 10 janvier 2025



Gilles DENIS, Président